

Objet : Taxe d'Apprentissage



*Document sur les modalités pratiques du versement
de la Taxe d'Apprentissage.*



Le lycée des métiers Amyot d'Inville de Senlis est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories quota, ouvriers qualifiés, cadres moyens et supérieurs.

**Lycée des métiers
Amyot d'Inville**

Vous trouverez ci-dessous le Relevé d'Identité Bancaire correspondant :

10, avenue de Reims
BP 113
60309 Senlis Cedex

Tel : 03-44-53-92-00

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE



PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU R

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc.)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	60000	00001002997	70

Domiciliat
TG TPBEAUVAIS

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1600	0000	0010	0299	770
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identif
BDFEFRPP)

Titulaire du compte
LYCEE PROFESSIONNEL
AMYOT D'INVILLE
10 AVENUE DE REIMS
60300 SENLIS - FRANCE